

Rejoignez nous !



DÉLÉGATION RÉGIONALE DE BOURGOGNE



c/o FFB
88, rue J.J. Rousseau
21000 Dijon
Tél.: 03 80 65 79 93

www.fondation-patrimoine.com



Le Crédit Agricole, membre fondateur, est partenaire de la Fondation du Patrimoine pour la réalisation de ce dépliant.

FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

1 Organisation :

La Fondation du Patrimoine est une **organisation** décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

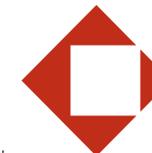
Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

MEMBRES FONDATEURS

- AXA
- Bellon S.A. (Sodexho-Alliance)
- Crédit Agricole SA
- Vivendi
- Fimalac
- Danone
- Devanlay
- Fondation Electricité de France
- Indreco
- L'Oréal
- Michelin
- Shell France
- Parcs et Jardins de France
- Fédération Française du Bâtiment

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Soyons acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine



© Photos : Association de sauvegarde et de mise en valeur de St-Clement-sur-Guye IMP - Office Parisien - 75002

RESTAURATION DU MOULIN À VENT BILLEBAUD (SAÔNE-ET-LOIRE)

BON DE SOUSCRIPTION

x. Oui, je fais un don pour aider à la restauration du **MOULIN À VENT BILLEBAUD**.
(Chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine-Moulin à vent Billebaud").

Mon don est de : euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 50% du don et dans la limite de 10% du revenu imposable.

Pour les entreprises, déduction du don du bénéfice imposable, dans la limite de 3,5 pour mille du chiffre d'affaires H.T.

Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal. Supérieur à 20 euros, il vous permet d'être adhérent de la Fondation du Patrimoine pour l'année en cours.

NOM OU SOCIÉTÉ

ADRESSE CODE POSTAL VILLE

Coupon réponse à renvoyer à : **Fondation du Patrimoine**

c/o FFB

88, rue Jean-Jacques Rousseau

21000 Dijon

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

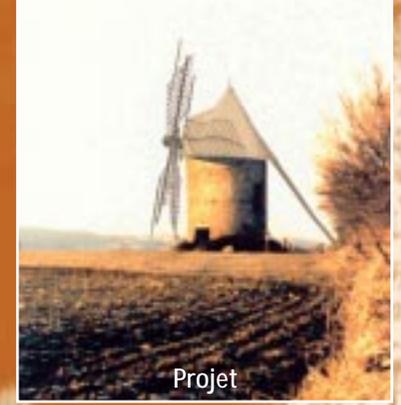
Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine de l'association sur le territoire de la commune concernée, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

FONDATION

DU
PATRIMOINE

**APPORTEZ VOTRE SOUTIEN A LA FONDATION DU PATRIMOINE
POUR LA SAUVEGARDE DE CET EDIFICE.**

RESTAURATION DU MOULIN À VENT BILLEBAUD (SAÔNE-ET-LOIRE)



La Fondation du Patrimoine s'associe à la restauration du Moulin à vent Billebaud en mobilisant le mécénat de particuliers par la présente souscription.

L'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Saint-Clément-sur-Guye, créée en 1976, a pour but de soutenir toute action tendant à protéger les sites, à sauver, à mettre en valeur tout monument ayant un intérêt archéologique, historique et architectural dans cette commune.

En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, elle s'attache cette fois à restaurer le moulin à vent Billebaud. Dévasté par un incendie en 1880, cet édifice a servi d'étable jusqu'en 1994, date à laquelle sa toiture s'est effondrée,

entraînant la chute d'une grande partie du bâtiment. L'édifice se présentait sous la forme d'une tour maçonnée cylindrique tronquée. Sa toiture en bâtière surbaissée était couverte de tuiles mécaniques.

Avec votre soutien, la reprise de la maçonnerie dans un premier temps, puis la remise en place du toit, des ailes et du mécanisme pourront être entreprises afin de redonner à ce superbe moulin son aspect d'origine.